



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'OUTRE-MER

## Communiqué de presse de **Marie-Luce PENCHARD,** Ministre chargée de l'Outre-mer

Paris, le 4 septembre 2011

A la veille de l'ouverture du Forum des Iles du Pacifique, **Marie-Luce Penchard**, ministre chargée de l'Outre-mer, souhaite que les échanges qui auront lieu lors de cette réunion annuelle se déroulent dans une atmosphère de respect mutuel, loin des caricatures et des amalgames.

Ainsi la Ministre souhaite-t-elle dénoncer la contre-vérité consistant à présenter la relation privilégiée, dans le Pacifique, entre la France et la Polynésie, comme un rapport de colonisation. C'est inexact sur un plan historique et cela ne peut qu'aboutir aujourd'hui à opposer les Polynésiens entre eux.

La Ministre souhaite rappeler que la Polynésie est à ce jour le territoire le plus autonome de la République, c'est-à-dire que les élus de Polynésie sont ceux qui exercent le plus de compétences.

Les Polynésiens ne s'y trompent d'ailleurs pas, leur attachement à la France étant constamment réaffirmé à chaque élection territoriale. Rappelons en effet que les tenants de l'indépendance n'ont jamais été majoritaires en voix à une élection territoriale.

La France est consciente de ses responsabilités en Polynésie. C'est ainsi que le Président de la République a tenu à proposer au Parlement, qui l'a adoptée, la loi du 5 janvier 2010 portant reconnaissance et indemnisation des victimes d'essais nucléaires Français. Il s'agit d'une avancée historique majeure, qui est à mettre au crédit de ce gouvernement. Du reste, depuis la fin des essais en 1996, l'Etat a toujours accompagné financièrement la Polynésie française. Aujourd'hui encore, les transferts de l'Etat vers la Polynésie représentent 1,5 milliards d'euros tous les ans, soit le tiers du PIB polynésien.

C'est pourquoi **Marie-Luce Penchard** considère que, dans ces temps difficiles pour les Polynésiens, il est de sa responsabilité de se tenir à leurs côtés en ramenant un peu de sérénité dans ce débat qui est en outre bien loin de leurs préoccupations quotidiennes et de leurs aspirations profondes.

### Contacts presse :

**Matthieu BEJOT**

Ministère chargé de l'Outre-mer: 01.53.69.26.74

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00

Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin  
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises